

Création de la salle de quartier des Montboucons - Ajustement du montant de l'opération - Demandes de subventions

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Par délibération en date du 18 janvier 2007, le Conseil Municipal a approuvé le programme et l'avant-projet définitif de construction de la salle de quartier des Montboucons sur le site de l'école des Montboucons.

Suite à un premier appel d'offre infructueux en mai 2007, l'opération a été décalée dans le temps, avec un démarrage de travaux en février 2008.

Le résultat du deuxième appel d'offres d'octobre 2007 nécessite de redéfinir le plan de financement et les demandes de subventions.

Rappel du programme général

L'opération porte sur la construction d'une salle de quartier et des locaux annexes sur le site de l'école des Montboucons. Un niveau supplémentaire est implanté sur la partie basse de l'école pour accueillir ces locaux. Le garage est démoli, remplacé par des locaux de stockage affectés à l'école et à la salle de quartier. La construction d'un auvent est prévue au-dessus de l'entrée du réfectoire. Les locaux de l'école seront remis en état après les travaux avec une petite restructuration pour créer un local de rangement et photocopieur.

Cette implantation offre plusieurs avantages : accessibilité aux personnes handicapées facilitée, accès depuis la rue à proximité du parking existant, amélioration architecturale du bâtiment existant et valorisation d'un équipement de quartier, centralité du site à l'échelle du quartier, mutualisation de la salle avec l'école... La proximité de l'école permet d'envisager, a minima, une double utilisation des locaux : salle de quartier destinée au comité de quartier mais également aux autres associations qui souhaiteraient en faire usage, salle de jeux et d'activités pour l'école.

Les locaux sont accessibles depuis la rue Arago à partir d'une passerelle inclinée. Une liaison intérieure permettra aux élèves de rejoindre la salle à partir de la cage d'escalier existante.

Le projet, d'une surface hors oeuvre brute de 250 m² environ, est décomposé comme suit :

Salle de quartier : 126 m² - 1 bureau : 16 m² - Office : 6 m² - Local de stockage : 11 m² - Sanitaires : 22 m² - Local technique : 8 m² - Hall et dégagement : 18 m²

Locaux de stockage au rez : 32 m² / Locaux restructurés de l'école : 22 m².

Description du projet

Les études de sols et le diagnostic de la structure du bâti existant au rez-de-chaussée ont montré qu'il était nécessaire de désolidariser l'extension de la partie déjà construite.

Cela se traduit par une construction sur «pilotis en béton» au rez-de-chaussée, avec un plancher en béton alvéolaire, le tout indépendant du bâti existant. Des portiques métalliques viennent compléter la structure, avec un bardage bois comme habillage des façades.

La salle de quartier est rendue accessible aux personnes handicapées par le biais d'une passerelle, située en partie haute côté rue à proximité du parking existant. La salle de quartier s'ouvre au Sud (côté cour) pour un apport maximum en éclairage naturel et apport thermique l'hiver ; la protection solaire en été est assurée par un large débord de toit et des stores pare-soleil.

Le projet intègre les diverses réglementations et recommandations en matière de développement durable et de qualité thermique (RT 2005...) dans le choix de matériaux appropriés (isolants, vitrages...).

A cet effet, l'assistance par un bureau d'études thermiques a été sollicitée pour mieux prendre en compte cette approche nouvelle.

Estimation de l'opération (hors mobilier)**Estimation présentée au Conseil Municipal du 18/01/2007**

Travaux bâtiments (tous corps d'état) :	675 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage :	<u>25 000 €</u>
Total :	700 000 € TTC

Résultat de l'Appel d'Offres de septembre 2007

Travaux bâtiments (tous corps d'état) :	744 700 €
Travaux hors marché (enrobés, EDF) :	25 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage :	25 000 €
Divers et Imprévus :	<u>38 000 €</u>
Total :	832 000 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

- participation du Département du Doubs (CITE 2007)	175 585 €
- participation de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs	139 130 €
- part Ville de Besançon, y compris TVA	<u>517 285 €</u>
Total de l'opération TTC	832 000 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Calendrier prévisionnel des travaux

- démarrage des travaux avec la période de préparation : février 2008 (durée des travaux 10 mois)
- déplacement de l'école pour les 2 derniers trimestres de l'année scolaire 2007/2008
- livraison de l'équipement : fin novembre 2008
- reprise de la classe sur le site en septembre 2008.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider et à :

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du Département du Doubs, de la CAF du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière

- inscrire les subventions en recettes par décisions modificatives, à réception des notifications attributives au budget de l'exercice courant, aux chapitres 13.422.1321/1323.5006.33000

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés de travaux pour les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, imputation 23.422.2313.5006.33000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2007.